

### Procès-verbal du conseil d'école du 7 juin 2022

Le conseil d'école s'est réuni à 18h00.

Présidente de séance : Madame BOULAN      Secrétaire de séance : Madame PASQUIER  
(enseignante)

#### **Etaient présents**

##### **Pour la Mairie d'Olivet :**

Monsieur VILLERMET : manager des écoles du Poutyl.

Monsieur BOURDILLAULT, Madame CHAYOT (absence excusée)

Madame GAUTHIER (absence excusée)

##### **Représentants des parents d'élèves :**

Monsieur PEINTURIER – MESDAMES AMBROIS et LIEVRE.

##### **Education nationale :**

Madame SUFFRIN (Inspectrice de la Circonscription SPSM) (absence excusée)

Madame SAINSON (DDEN : Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale) (absence excusée)

**L'équipe pédagogique :** Mesdames ARGOUET-STOL, BEAUMONT,, GAMET, GUILLOIS, HALTER, KIEFFER, PASQUIER et Madame BOULAN (Directrice)

Mesdames GAMBLIN et LAMELOISE,

---

Madame Boulan accueille les membres du conseil à 18h00.

Le compte-rendu du précédent conseil en date du 8/03/2022 est approuvé à l'unanimité.

#### **1/ Bilan des actions de l'année :**

**Lecture** : rallye lecture, Prix des Embouquineurs

Quelques passages à la bibliothèque municipale : visite découverte des nouveaux aménagements.

##### **Mathématiques :**

Course aux nombres du CE1 au CM2 : défis de calcul mental en deux épreuves (mars et juin) la meilleure note des deux tests est relayée à l'organisateur pour l'obtention d'un diplôme.

Eurêka Maths : CM

##### **Parcours citoyen :**

**Commémoration du 8 mai** : intervention d'un officier du 12<sup>e</sup> régiment sur l'histoire du drapeau devant les élèves de CM1/CM2 et CM2

**Harcèlement/intimidation** : l'école met en place le programme de lutte contre le harcèlement (Phare) .

Ce protocole sera déployé dans toutes les écoles de l'académie à compter de la rentrée prochaine. Il s'agit d'une prise en charge de la victime et d'entretiens individuels mettant en avant « la préoccupation partagée ».

Cette année nous avons traité deux situations d'intimidation entre élèves.

**Prévention CM2** : une demande d'intervention a été faite auprès du Major Mignonneaud de la Police Nationale. (en attente)

Remise des **dictionnaires** par Monsieur le Maire à tous les élèves de CM2 en novembre.

A compter de la rentrée 2023, les dictionnaires seront remis au CM1. L'apprentissage se fera ainsi sur 2 années avant le passage au collège.

**Prévention routière :** Mai à vélo. La commune accueille la finale de la prévention routière. Les élèves de CM2 ont répondu au questionnaire qui portait sur « Je suis cycliste – piéton – passager voiture. »

4 élèves disputeront la finale le 15 juin à l'école du Val.

**Parcours artistique :**

**Ecole et cinéma :** 2 classes inscrites au dispositif.

2 projections financées en partie par la mairie. ( 2 x 57,50 €)

**Concerts JMF** (Jeunesses musicales) à St Denis en Val.

4 concerts pour l'école : 3 classes de cycle 2 et une classe de cycle 3.

Retours positifs : concerts adaptés et très bien organisés.

**MJC et Alliage :**

En octobre (le cycle 3) : «Otto, Biographie d'un ours en peluche. » proposé par la MJC

En février : pour les CE2 (le Rossignol et l'empereur)

En juin : pour CP et CE

Au total 8 classes ont pu assister à un spectacle

**A la MJC :** expositions sur les droits de l'enfant, découverte d'une technique : les émaux.

**Théâtre :** préparation de saynètes sur les Fables de la Fontaine (classes de CM1/CM2 et CM2)

Une représentation générale devant les autres classes le 09 et le 23 juin.

Spectacle devant les parents d'élèves de CM1/CM2 et CM2 : les 10 juin ou 24 juin au théâtre du Petit Poutyl.

Plusieurs classes de 6ème du collège Charles Rivière se déplaceront aussi dans le cadre de la liaison école/collège.

**Rencontres chantantes :**

Trois classes de CE ont chanté en formation chorale dans la salle de l'Institut à Orléans.

**Conservatoire :** pour la fin de l'année, nous avons reçu des propositions de présentation d'instruments de musique (trompette, violoncelle, violon). Les locaux ne se prêtent pas facilement à cet échange entre le musicien et les élèves.

**EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) :** classe de CM1 projet en partenariat avec un groupe d'étudiants de l'ERTS sur le recyclage et la gestion des déchets sous la forme d'ateliers. (en juin)

**Classes de découverte avec nuitée :** classe de mer « découverte du milieu » à Saint Jean de Monts avec les Oeuvres Universitaires du Loiret (OUL).

Classes de CE1 (Mme Halter) et CE2 (Mmes Boulan et Lameloise)

Une élève de CE2 qui ne part pas qui sera accueillie dans la classe de Mme Argouet-Stol

**Budget :** La municipalité attribue la somme de 4 666 euros ( soit environ 95 euros par enfant)

Cout par famille 195 euros

Coopérative scolaire : 30 euros par élève

**Classes Loire sans nuitée : projet de classe des CM1/CM2 et CM2 :**

Plusieurs sorties avec déplacement vélo

- Paysages de Loire à Orléans (en bus)

- Marine de Loire à Combleux

- Oiseaux de Loire à Sandillon

Musée historique d'Orléans

Le projet de la classe de CM1/CM2 est entièrement financé par le CREED.

Intervention de la Maison de Loire de Jargeau pour la classe de CM2 financée par la coopérative scolaire.

**Sorties de fin d'année :**

Classes de CP : Domaine du Ciran le 4 juillet

Classe de CE1 (Mme Guillois) : ferme pédagogique Saute-Mouton (demande financement en cours)  
Classe de CE2 (Mme Argouet) et CM1 : château de Meung/sur Loire déplacement en car pour les CE2 et en vélo pour les CM1. (182 euros financés par la mairie)

**Nouvel ENT** : de plus en plus de parents se connectent à Beneylu. A la rentrée les élèves de CP et leurs parents garderont les mêmes identifiants que la maternelle.

Les enseignantes précisent que l'ancien ENT (It's Learning) est toujours actif, alors que la mairie avait annoncé un arrêt au 31 mars. Il a fallu faire un effort important d'apprentissage de ce nouvel outil en peu de temps.

**USEP** : Les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 ont été licenciés.

Prêt de matériel : King Ball, vélos enfants et casques.

### **Conseil école - collège :**

Trois rencontres au collège Charles Rivière (enseignants de 6ème et professeurs des écoles CM2)

Présentation du collège aux parents le 3 mars 2022 par Monsieur le Principal et son adjoint.

**Visite du collège** : dispositif « Mon CM2 au collège » : les élèves assistent à plusieurs cours dans une classe de 6ème. Restauration sur place. Dates retenues pour les visites : le 17 et le 21 juin. Au cours de cette visite les enseignantes peuvent échanger avec la conseillère principale d'éducation pour la passation des dossiers des futurs élèves de 6ème.

### **Résultats des évaluations nationales (2021) des élèves de 6ème**

Compréhension de textes : 5 % élèves à besoin, 79 % satisfaisant

Résolution de problèmes : 3 % élèves à besoin, 92 % satisfaisant

Au-dessus de la moyenne nationale.

### **Liaison GS-CP :**

Temps de concertation pour le passage en CP. Les classes de grande-section passeront un temps de récréation à l'élémentaire mais il ne pourra pas y avoir de visite de la nouvelle école à cette occasion.

Participation des élèves de grandes sections à la restauration en self service les 9, 16 et 28 juin.

## **2/ Présentation des axes du nouveau projet d'école**

### **Axe n°1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves**

Objectif général : Enseigner les fondamentaux

1.1 Renforcer les compétences langagières Enrichir la syntaxe et le vocabulaire

1.2 Lire et comprendre

1.3 Compter - Comprendre le nombre

1.4 Maîtriser des stratégies mentales de calcul

1.5 Résoudre des problèmes numériques variés

### **Axe n°2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves**

2.1 Fluidifier le parcours scolaire

2.2 Sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant

2.3 Garantir une éducation basée sur l'égalité des chances

### **Axe n°3 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite**

Objectif général

3.1 Travailler autour de la justice scolaire

3.2 Prévenir toute sorte de harcèlement ou de violence

3.3 Développer la coéducation

3.4 Améliorer la qualité de vie de l'école

### **Liaison école/périscolaire :**

- Harmoniser les règles de vie dans l'école, en particulier des espaces communs.

- Rédiger une charte d'utilisation du petit matériel d'EPS et des jeux de cour.

- Temps de concertation régulier directrice/manager pour la régulation des cas d'élèves difficiles et des projets.
- Musique/ Arts visuels : profiter des compétences artistiques des animateurs pour prolonger les projets de classe
- EPS : proposer des défis sportifs dans le cadre de la demi-heure de sport quotidien

A la demande des RPE, madame Boulan va faire la demande d'un intervenant en langue vivante (Anglais et/ou allemand) auprès de la DSDEN.

### **3/ Aide aux élèves en difficulté :**

**RASED :** plusieurs élèves signalés mais prise en charge par maître E interrompue. (Enseignante en arrêt non remplacée.) Quatre maintiens proposés et acceptés en cycle 2.

### **4/ PPMS :**

Exercice évacuation incendie réalisé le jeudi 19 mai. RAS

## **5/ Coopérative scolaire**

### **Bilan :**

Solde au 1<sup>er</sup> septembre 2021 : 1468 €

	Débit	Crédit	
Achats biens durables	921		Bibliothèques de classe, prix des Embouquineurs, plastifieuse
Activités pédagogiques	1582		Concerts JMF, Ecole et cinéma, MJC, Abonnements rallye lecture
USEP	318		Licences élèves de CM
Classe de découverte	1470		
Sorties de fin d'année	313 + 168 +228		Ciran, ferme pédagogique, Château de Meung
Adhésion des familles		2810	
Assurance, adhésion OCCE	426		
Vente photos de classe		1764	
Marché de Noël		295	
Vente de chocolats		359	

Le solde prévisionnel après les sorties : **1 321 euros**

### **Projet musical 2022 – 2023**

**Nous allons nous engager dès la rentrée prochaine dans un projet musical assez conséquent : un petit Opéra.**

Ce projet sera accompagné par la Musique de Léonie, en la personne de Julien Joubert et la cheffe de chœur Corinne Barrère.

Le thème de cet opéra, composé et écrit par Julien Joubert, reste encore secret pour ne pas tout dévoiler.

Ils interviendront dans les classes plusieurs fois dans l'année. La première fois pour présenter le projet avant les congés de novembre. Tout ce travail aboutira à un spectacle des élèves devant les parents en avril 2023.

**Budget de ce projet :** 3 680 euros ce qui fait (sur une base de 230 élèves) une participation de 16 euros par élève. Il n'y aura pas de classe de découverte en 2022 2023.

**L'adhésion à la coopérative scolaire** est de 15 euros par élève (25 euros pour les fratries)

Montant qui n'a pas été augmenté depuis très longtemps.

Les membres du conseil échantent sur le nouveau montant qui pourrait être demandé.

Il est décidé de **réaliser un flyer pour la rentrée des classes** expliquant le projet pour inciter les familles à donner davantage selon leurs possibilités.

Des actions au profit de la coopérative scolaire seront à programmer : vente de bulbes, de sapins...

## **6/ Préparation rentrée scolaire 2022**

12 radiations et 12 nouveaux inscrits

**Effectifs :** CP: 48 - CE1 : 49 - CE2 : 48 - CM1 : 48 - CM2 : 36

Total : 229 L'effectif est stable, mais les effectifs de cycle 3 feront des classes de CM avec des effectifs de 29 élèves. La mairie a été interpellée sur cette situation.

## **Point sur l'installation dans les nouveaux locaux :**

Les classes de CP seront installées au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

Le déménagement des classes est prévu entre le 8 et le 13 juillet.

Une réunion publique aura lieu en septembre pour présenter le fonctionnement du nouveau périscolaire et du self en particulier.

Nous ne savons pas si des visites seront proposées pendant la fête d'école du 1<sup>er</sup> juillet.

## **7/ Commission des opérations électorales :**

Participeront à la commission en vue des élections des représentants de parents délégués : Madame Ambrois et Madame Habauzit.

Les élections des représentants de parents d'élèves se dérouleront début octobre par correspondance.

## **8/ Fête d'école du 1 juillet :**

Elle aura lieu dans l'école éphémère **le vendredi 1<sup>er</sup> juillet après l'école : stands de jeux pour les enfants.**

Buvette et vente de gâteaux au profit de la coopérative scolaire. Les participants devront avoir leur propre gobelet ou pourront acheter le verre de l'école.

Voir les informations sur le cahier de liaison de Beneylu.

## **9/ Périscolaire :**

Fréquentation en hausse par rapport au trimestre précédent.

Matin (moyenne) : 35,4 enfants (+ 10)

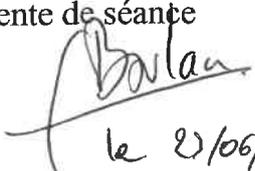
Midi : 188 repas (+30)

Etude : 29,5 (+10)

Soir : 83 (+14)

Madame Boulan remercie les participants et clôture la séance à 19h45.

Madame Boulan  
Présidente de séance



le 21/06/22

Madame Pasquier  
Secrétaire de séance

